



Après refus d'un visa long séjour, refaire une demande

Par **menakely**, le **16/06/2009** à **09:50**

Bonjour Maître,

Le visa long séjour ascendant de français a été refusé à ma mère il y a une semaine, le consulat n'a donné aucun motif soit disant qu'il n'est pas tenu à en donner. Je suppose simplement que c'était par le fait que je n'avais pas suffisamment de ressources financières au moment de la demande car je venais de reprendre un travail à temps partiel.

Entre temps mon salaire a doublé car je suis à temps complet en cdi et je fais aussi des missions en intérim le soir.

Est-il possible que nous refassions une nouvelle demande 15 jours après un refus ? Au consulat de France à Madagascar on nous a dit pas avant 1 an. Doit-on attendre ce délai de 1 an ou c'est pour qu'on les laisse tranquille ?

Sincères remerciements.